

Programme de formation

Catégorie OUVERTE A1/A2/A3

CONTACT

Mr Cyril THER - (+33) 06 60 34 52 11

contact@drone-formation-france.fr

www.drone-formation-france.fr

TÉLÉPILOTER UN DRONE CATÉGORIE OUVERTE A1/A2/A3

Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous souhaitez être accompagné dans la prise en main de l'utilisation de votre drone de loisir ou semi-pro en catégorie ouverte **A1/A2/A3**.

Frais pédagogique : 790 € *

Durée : 14 heures sur 2 jours

Admission : être âgé de 14 ans minimum.

Nous conseillons de participer à cette formation avec votre propre drone, pour une meilleure prise en main de votre matériel.

Nous consulter sur le choix d'un drone. Nos partenaires fournisseurs peuvent vous proposer des drones de toutes marques avec remise.

DRONE FORMATION FRANCE

Drone formation France est l'organisme de formation de la sas OUIWAY dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro **52850227085** auprès du préfet de région Pays de la Loire, **certifié Qualiopi et France compétence au répertoire spécifique**, éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Nous faisons parti du réseau des centres de formations partenaire de Télépilote.org.

Nous sommes présent sur le grand ouest de la France avec trois centres de formations, aux Sables d'Olonne en Vendée, à Ruaudin à côté du Mans dans la Sarthe et dans le Maine et Loire à Saint-Jean-de-Linières aux portes d'Angers.

Nous spécialisons nos formations dans les domaines du média, de la communication, du bâtiment et du génie civil.

* prix TTC

LES CENTRES DE FORMATIONS

Vendée 85 :
Locaux GPS SAFI
44 rue Eugène Chevreul,
85340
Les Sables d'Olonne.

Sarthe 72 :
Locaux Brette Loisirs
Le Patis , 72250
Brette-les-Pins.

Maine-et-Loire 49 :
12 All. de la Châtellenie,
49070
Saint-Léger-de-Linières

Télépiloter un drone catégorie ouverte A1/A2/A3

Durée: 14 heures - 2 jours
Prérequis: avoir 14 ans minimum



CETTE FORMATION VOUS EST DESTINÉE SI:

Vous êtes un particulier ou un professionnel vous avez un drone, vous souhaitez avoir un accompagnement pour la mise en route, le paramétrage et l'utilisation de votre drone de loisir ou semi-pro en catégorie OUVERTE A1/A2/A3.

Nous vous présenterons l'ensemble des obligations liées à l'utilisation de votre drone en catégorie ouverte.

La catégorie ouverte concerne les opérations à faible risque.



OBJECTIFS:

Vous apporter les bases de l'utilisation pratique et théorique d'un drone de loisir ou semi-PRO dans les règles et le respect de la loi en catégorie OUVERTE A1/A2/A3.

Vous former à un test théorique et pratique pour l'utilisation de votre drone.

RESULTATS DE LA FORMATION:

Le stagiaire doit être capable d'utiliser son drone de loisir ou semi-PRO en toute sécurité et respecter la loi et les règles de l'air dans la catégorie ouverte.

L'attestation de suivi de formation, atteste que son/sa bénéficiaire est en capacité d'utiliser son drone de loisir ou semi-PRO dans le cadre d'un scénario ouvert selon la législation et conformément aux exigences réglementaires de la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Vous obtiendrez:

- Une attestation de suivi de formation pratique et votre livret de formation.
- Et sous réserve de réussite du test, en ligne via **ALPHATANGO**, un certificat de suivi de formation théorique catégorie OUVERTE A1/A3 .



- cursus rapide, intensif
- travail outdoor
- pilotage intensif
- autonomie

Télépiloter un drone catégorie ouverte A1/A2/A3

Durée: 14 heures - 2 jours
Prérequis: avoir 14 ans minimum



AVANTAGE:

- Coursus rapide et intensif. Vol en conditions réelles en indoor ou outdoor selon les conditions météo.
- Apprentissage sur drone récent.
- Réglages et paramétrages.
- Entraînement de vol sous tutelle de l'instructeur.
- Entraînement théorique en ligne.
- Attestation pratique.

MATERIEL:

Nécessaire au suivi de la formation:

- un téléphone portable intelligent pour le paramétrage des drones.
- Un ordinateur personnel type tablette ou portable pour le suivi des cours et la sauvegarde des données.

Fournit par drone formation France:

- Un drone d'entraînement.
- Manuel pédagogique.
- Site d'apprentissage théorique en ligne examen-telepilote.fr.

PUBLIC:

Tout public de 14 ans minimum.

Particulier et professionnel désirant utiliser son drone en catégorie ouverte sous catégorie A1/A2/A3.



- cursus rapide, intensif
- travail outdoor
- pilotage intensif
- autonomie

Télépiloter un drone catégorie ouverte A1/A2/A3

Durée: 14 heures - 2 jours
Prérequis: avoir 14 ans minimum



CONTENU ET DURÉE:

Socle pratique et théorique drone DGAC adapté à l'utilisation drone en catégorie OUVERTE A1/A2/A3 :

- 21 heures, 3 jours.
- 9h à 12h et de 13h à 17h
- Une à deux sessions par mois

FORMATION PRATIQUE ET THEORIQUE

Cette formation pratique et théorique est composée d'alternance d'entraînement de télépilotage en extérieur, de cours d'information sur les obligations administratives et les règles de l'air :

- Télépilotage de votre drone civil en intérieur et extérieur, selon la météo.
- Démarches réglementaires, obligations liées à l'utilisation des drones en catégorie ouverte **A1/A2/A3**.
- Présentation de la catégorie OUVERTE.
- Fonctionnement d'un drone
- Présentation des classes de drone
- Devenir exploitant
- Préparer son vol
- Contrôle, réglage et entretien du matériel.
- Les restrictions
- Procédures d'urgence
- Passage examen via Alpha Tango.



Télépiloter un drone catégorie ouverte A1/A2/A3

Durée: 14 heures - 2 jours
Prérequis: avoir 14 ans minimum



PLANNING FORMATION

JOUR 1 :

Théorie

- Présentation de la catégorie OUVERTE A1/A2/A3
- Fonctionnement d'un drone
- L'exploitant

Pratique

- Protocole de préparation machine, savoir vérifier un drone avant la mission.
- Protocole de vol, savoir mettre en route et réaliser un vol en toute sécurité.
- Entraînement aux mouvements de base.

JOUR 2 :

Théorie

- Préparer son vol
- Les restrictions
- Les procédures d'urgence
- passage de l'examen A1/A3
- inscription au BAPD (A2)

Pratique

- Perfectionnement aux mouvements de bases.
- Mise en place des procédures permettant d'assurer la sécurité et la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux Z.E.T..
- Respect des protocoles.



- cursus rapide, intensif
- travail ~~indoor~~ outdoor
- pilotage intensif
- autonomie

Télépiloter un drone catégorie ouverte A1/A2/A3

Durée: 14 heures - 2 jours
Prérequis: avoir 14 ans minimum



PERFECTIONNEMENT:

Formation centrée sur l'utilisation de votre drone en catégorie ouverte **A1/A2/A3** et des obligations administratives dans le respect des décrets.

EVALUATION:

Seront évalués :

- Les compétences pratique de télépilotage et de préparation de vol.
- Les compétences théoriques à travers un QCM en ligne Alpha Tango, pas de limite de temps, 40 questions, il faut obtenir 100% de réussite pour obtenir l'attestation.

VOUS OBTIENDREZ:

- Une attestation de suivi de formation pratique et votre livret de formation.
- Et sous réserve de réussite de la formation, un certificat de suivi de formation théorique catégorie OUVERTE A1/A3:

POUR ALLER PLUS LOIN

Si vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez passer par la formation **BAPD A2** qui vous permettra de voler **proche des personnes** avec votre drone.



- cursus rapide, intensif
- travail outdoor
- pilotage intensif
- autonomie

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'accès à la formation est ouvert aux personnes à mobilité réduite, un certificat médical attestant aucune contre-indication au télépilotage de drone pourra être demandé en fonction du handicap. Les bâtiments et les terrains d'entraînement sont accessibles aux PMR.

Lors de votre inscription une enquête d'évaluation de vos capacités d'apprentissage vous sera proposée, ceci en vue d'adapter les ateliers théorique et pratique à votre situation.

DELAIS D'INSTRUCTION ET DE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

Le délai d'instruction d'un dossier en financement personnel est de l'ordre de 5 jours ouvrés, si vous financez votre formation par un OPCO, Pôle emploi où le CPF, il faudra compter un délai supplémentaire de rétractation et de passage en commission, le délai moyen de traitement est de 15 jours ouvrés.

Pôle emploi 10 jours de traitement de dossier

il vous appartient de vous inscrire aux dates correspondant à ce délai incompressible.

BON À SAVOIR

Pour piloter un drone dans un cadre professionnel, la réglementation exige:

- La réussite d'un examen théorique spécifique, le CATS (Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique) délivré par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).
- Une formation pratique, justifié par une attestation de formation et un livret de progression, fournis par votre centre de formation.

CONTACT.



Responsable pédagogique et suivi de dossier : 06 60 34 52 11

du Lundi au Vendredi de 9h à 17h



contact@drone-formation-france.fr



Drone-formation-france.fr

ouiway.fr

ILS NOUS FONT CONFIANCE

